



**Renée NICOUX**, Sénateur de la Creuse, Maire de Felletin  
& **les élus du Conseil Municipal**

**Pierre OSOWIECHI**, Vice-Président du Comité Français pour Yad Vashem

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie au cours de laquelle

**Arie AVIDOR**

Ministre aux affaires économiques et sociales de l'ambassade d'Israël en France

remettra à titre posthume **la « Médaille et le Diplôme des Justes parmi les Nations »**

**à Noëllie et Jean-Auguste RATERON,**

représentés par Jean-Jacques BARATON, ayant droit  
pour avoir sauvé Nicolas DEUTSCH de la barbarie nazie.

**Cette cérémonie sera précédée de l'inauguration du « Square des Justes parmi les Nations »**

**Dimanche 28 avril 2013 à 10h**

Mairie de Felletin

*merci de confirmer votre présence au 05 55 66 51 11 ou [contact@felletin.fr](mailto:contact@felletin.fr)*



*« La médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes qui ont sauvé, au péril de leur vie, des personnes juives sous l'occupation »*

## MÉDAILLE ET DIPLÔME DE «JUSTES PARMIS LES NATIONS» DÉCERNÉS À JEAN-AUGUSTE ET NOËLLIE RATERON LE 28 AVRIL 2013



### HISTOIRE DU SAUVETAGE

Les époux RATERON, décédés, demeurant pendant la guerre à FELLETIN, Route de Tulle, y ont hébergé et caché mon père adoptif Nicolas DEUTSCH/DEGRÉ, depuis l'arrestation de sa famille par les allemands jusqu'à la Libération. Pendant toute cette période, il est resté chez eux dans une chambre au premier étage et personne de la population locale n'était au courant.

Après être passé en zone libre en août 1942 avec sa femme, ses trois enfants et son père, Nicolas DEUTSCH avait obtenu de la mairie de Felletin le 24 novembre 1942 son autorisation de séjour. La famille a résidé quelques temps dans l'hôtel Levêque, avant de trouver une location à La Jasseix, Commune de Croze.

Par l'intermédiaire de son fils aîné Georges, il fait leur connaissance. Ces personnes lui indiquent qu'ils disposent de deux chambres au premier étage, et qu'en cas de danger, lui et sa famille pourraient s'y cacher en toute discrétion.

Le 4 novembre 1943, la Gestapo s'arrête devant les bâtiments occupés par la famille de Nicolas DEUTSCH. Pensant être le seul menacé, il s'enfuit vers une ferme où il s'approvisionnait en lait. Il y reste caché jusqu'au soir et demande aux fermiers de prévenir sa famille qu'il est en sécurité. Vers vingt-trois heures, la fermière est de retour, accompagnée de l'ad-

joint au maire, pour lui annoncer que toute sa famille avait été arrêtée.....

Mon père adoptif s'est rendu dès le lendemain chez M. et Mme RATERON, qui l'ont accueilli avec beaucoup de bonté. Il y est resté caché près d'un an. Pendant cette période, il a effectué, en vain, de nombreuses démarches à Paris pour tenter de retrouver sa famille en passant à plusieurs reprises la ligne de démarcation avec une fausse carte d'identité établie au nom de Pierre GUINOT.

Yolande DEUTSCH, sa femme alors enceinte de quatre mois, Georges, Marie Eve, Pierre, ses enfants, et Maurice, son père, ont été internés au camp de Drancy le 12 novembre 1943, déportés à Auschwitz le 7 décembre 1943 (convoi n° 64) et gazés dès leur arrivée.

C'est grâce au courage de M. et Mme RATERON, que j'ai toujours appelés « tonton » et « tante » jusqu'à leur mort, que Nicolas DEUTSCH/DEGRÉ n'a pas subi le même sort.

*Thomas DEGRÉ*